



S^t Martin de Londres

L'année 2015 a vu les Saint-Martinois se mobiliser par deux fois, en Janvier et Novembre suite aux attentats, pour exprimer leur attachement à nos valeurs républicaines et à la défense de nos libertés.

Localement, cette année aura été marquée principalement par la rénovation de notre réseau d'Eaux Usées dans le Rieutord ainsi que Route du Littoral.

Cette artère principale, menant au centre du village, a été longtemps monopolisée pour cette opération, ce qui a conduit à des désagréments malheureusement incontournables.

D'autres travaux importants, moins visibles car moins gênants, ont été également réalisés :

- Extension et aménagement du Mille Clubs, inauguré le 22 octobre,
- Derniers enfouissements des fils électriques, de téléphone et d'éclairage public, dans le lotissement Croix de Massargues,
- Viabilisation d'un terrain pour la construction du nouveau Quai de déchargement des vendanges.

L'obligation d'abattage d'un des platanes de la Place de la Fontaine a suscité quelques craintes pour beaucoup d'entre nous ; son remplacement et une visibilité élargie sur notre belle place ont été finalement bien appréciés.

A noter également la mise en place d'équipements techniques spéciaux, dans la Salle des Rencontres, pour permettre la production de pièces de café-théâtre, de type comédie de boulevards.

Quatre pièces ont été jouées en 2015 et, devant le succès grandissant (près de 100 personnes à la dernière), nous poursuivrons cet objectif de développement de la culture sur St Martin, à petit prix.

Enfin, j'espère que vous avez tous apprécié l'acquisition de la balayeuse, un des outils principaux pour améliorer et maintenir la propreté de notre village.

Reste maintenant à convaincre les derniers citoyens moins civiques à utiliser les toutounettes murales pour les déjections de leurs chiens.

Vous assurant du dévouement de l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que du personnel communal, je vous souhaite de très bonnes fêtes et une excellente année 2016.

Jean-Louis Rodier,
Maire de Saint-Martin-de-Londres

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 15 janvier à 18h30 dans la Salle des Rencontres.

ÉDITORIAL p.1

Votre Mairie

- PASSAGE EN PLU p.3
- QUAI DE DECHARGEMENT p.3
- EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION p.3
- AGENDA D'ACCESSIBILITE p.3

Enfance/Jeunesse

- ECOLES ET ALSH SIVU ESMML p.4
- SERVICE JEUNESSE p.5

Loisirs et Culture

- JUDO JU JITSU CLUBS SAINT MARTINOIS p.6
- L'ANIMATION SAINT MARTINOISE p.6
- UNE BIBLIOTHEQUE D'AVENIR p.7

Actualité

- INAUGURATION DU MILLE CLUB p.8
- MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET p.8
- NOUVEAUX HABITANTS/ARRIVANTS p.8
- DECHETS RECYCLABLES : p.9
- LES BACS INDIVIDUELS ARRIVENT p.9
- SCHEMA GLOBAL DES DEPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCGPSL. p.9

Solidarité

- C.C.A.S. p.10
- BANQUE ALIMENTAIRE p.10
- SECOURS CATHOLIQUE p.11
- ACTION EMPLOI SERVICE p.11

Expression libre

- INCIVILITE ET HYGIENE p.11

Services administratifs

- ACCUEIL - PASSEPORT - CONTACTS p.12
- URBANISME - TECHNIQUE
- POLICE MUNICIPALE

Zonage POS / 6^{ème} modification / téléchargeable sur www.saint-martin-de-londres.fr, rubrique "Urbanisme"

URBANISME & TRAVAUX

PASSAGE EN PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Comme un grand nombre de communes, nous allons devoir établir la cartographie de notre village pour les quinze prochaines années. Cela s'appelle "passer en PLU". Toutes les communes qui ne sont pas encore régies par un PLU doivent s'y atteler avant 2017.

Ce vaste chantier va nécessiter de nombreuses heures de travail et de multiples échanges avec les administrés.

En effet ce travail méticuleux consiste à définir les futures zones pouvant être urbanisées, celles devant préserver les espaces agricoles ou naturels, les pôles de développement des infrastructures municipales encore nécessaires, le tout coordonné par des liaisons dont certaines en voies douces -nouvelle appellation des allées réservées aux piétons et vélos-.

Le Conseil Municipal a voté, le 10 novembre 2014, le lancement initiant la procédure Préalable au passage en PLU.

Bien évidemment nous serons accompagnés par des services compétents en la matière, notamment le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le Conseil Départemental, ainsi que des architectes urbanistes.

Il est à préciser qu'il s'agit d'un projet d'envergure devant servir l'intérêt général en excluant tout intérêt particulier, comme cela peut malheureusement être la tentation dans ce contexte.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de cette lourde opération dont la durée est estimée par les spécialistes à quatre ans.

AGENDA D'ACCESSIBILITE (ADAP)

Conformément aux obligations de la loi sur l'Accessibilité des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), une étude a été diligentée par la mairie pour établir le diagnostic des travaux à réaliser avant 2021, échéance imposée par l'Etat.

Cette étude a chiffré à 450 000 € l'ensemble des adaptations nécessaires à la mise en conformité de nos espaces et bâtiments municipaux.

Certaines dépenses pourront être optimisées par une réorganisation de l'affectation de locaux, notamment ceux situés en étage qui requièrent un ascenseur coûteux.

Une étude similaire, gérée par le SIVU est en cours pour les écoles primaire et maternelle.

EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION

La population de St Martin s'agrandissant, il devenait indispensable de redimensionner notre Station d'épuration (STEP).

C'est un des très grands projets structurant de notre commune, et il a bien évidemment été inclus dans le programme de notre mandat.

Les études pour un tel chantier sont longues, nombreuses et complexes, compte tenu de toutes les réglementations en vigueur.

Notre Maître d'Œuvre, le cabinet Entech, vient de les terminer et va soumettre le dossier à la Préfecture, pour observations éventuelles puis validation.

S'en suivra alors un appel à candidatures - aux entreprises - pour la réalisation. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) étudiera les réponses reçues et délibérera pour choisir l'entreprise la "mieux disante".

Cette CAO devrait statuer avant la fin du premier trimestre 2016 pour que les travaux démarrent avant l'été 2016.

Ce n'est qu'à partir du début effectif des travaux que les demandes de permis de construire de groupes de logements (lotissements, ZAC, ...) pourront être acceptées par la DDTM (Préfecture).

Nous aurons donc plusieurs occasions de vous tenir informés de l'avancement de cette vaste opération.

NB : Dans la prochaine édition de l'Echo Municipal nous vous parlerons également de la future mini-Station d'épuration pour le hameau de Frouzet.

QUAI DE DECHARGEMENT



Début 2015, après deux réunions cordiales et constructives entre le Maire et les viticulteurs, un échange de terrains a pu se concrétiser en juillet devant le notaire.

Les viticulteurs ont cédé à la mairie une parcelle située derrière la cave viticole, et, en contrepartie, la municipalité a fourni l'espace nécessaire aux viticulteurs afin d'y construire le quai de déchargement pour leurs vendanges, sur un terrain jouxtant la nouvelle caserne des pompiers.

La viabilisation de ce terrain, prise en charge par la mairie, a été rondement menée sous la conduite du 1er Adjoint Michel Carlier.

Ainsi les vendanges de 2015 ont pu être, dans les temps, parfaitement apportées à ce quai, pour être ensuite expédiées à la cave coopérative de Corconne.

ECOLES ET ALSH SIVU ESMML

KERMESSE DES ECOLES

Juin 2015 la fin de l'école approche, mais c'est aussi les rencontres de fin d'année autour de la kermesse. Les petits et grands sont ravis de se retrouver.

Les différents ateliers proposés sont animés avec l'aide des parents. Partages et bonne humeur sont à l'honneur autour d'un repas. Enfin la boum tant attendue par les enfants, clôture cette belle journée.

CHORALES

L'école élémentaire nous a offert un beau spectacle. Les enfants ont travaillé dur toute l'année pour nous chanter avec des chansons sur le thème des petites bêtes. Coccinelle, moustique, sauterelle et libellule, ... étaient au rendez-vous !

LA GRANDE LESSIVE



L'exposition intitulée la « Grande Lessive » a eu lieu le vendredi 16 octobre 2015 à l'école primaire.

Les enfants ont pu exposer leurs œuvres sur le thème « Les têtes en bas ».

Toute la journée, les enseignants, parents et enfants ont pu ainsi admirer des visites d'œuvres d'arts tel que la Joconde ou la Tour-Effel, mais aussi des peintures et dessins plus personnels.

Cet événement a permis des rencontres entre parents, enfants et enseignants, dans la bonne humeur !

Rendez-vous en mars prochain pour une nouvelle exposition !

LES JOURNEES APER

(Attestation de Première Education à la Route)

Chaque année l'école organise des journées vélos, afin d'initier les écoliers au code de la route.

Deux circuits sont organisés :

- La mini ville où les enfants circulent librement et apprennent à reconnaître les panneaux de la route (stop, rond point...),
- Un parcours, où les enfants apprennent à slalomer, à circu-

ler dans des passages étroits et à prendre des virages. Ces journées restent un régal pour les enfants !

ALSH MATERNELLE ET PRIMAIRE



L'année 2015 a vu les enfants profiter d'animations exceptionnelles dans le cadre de l'ALSH du SIVU. En effet plus d'une centaine d'enfants des communes de Saint Martin de Londres et du Mas de Londres auront pu profiter d'animations menées par des professionnels. Des projets sur la découverte du sport et l'art en mouvement chez les primaires ainsi qu'un projet sur la découverte de l'environnement chez les maternelles ont rythmé les mercredis dans la première partie de l'année.

Les vacances scolaires ont permis aux enfants de participer à des projets différents chaque semaine. Ces actions ont été ponctuées par des sorties, à la luge, au musée Fabre, aux archives départementales, à la piscine de S'-Mathieu-de-Trévières, descente de l'Hérault en canoë, ...

Cette année scolaire est rythmée par deux projets :

- le Sport : avec des objectifs sur la cohésion, la restitution de règles, l'intégration des enfants moins sportifs et bien sûr la notion de "fairplay".
- le Patrimoine artistique : l'objectif sera d'éveiller la curiosité par la découverte de différentes cultures du monde à travers différentes techniques artistiques.

Chez les maternelles, les objectifs principaux sont (sur des cycles de 6 séances) :

- développer la motricité par le biais du réveil corporel et d'activités manuelles,
- favoriser le faire ensemble, au quotidien les enfants apprendront à vivre en collectivité.

Plusieurs sorties viendront ponctuer des thématiques variées pour les vacances : luge, Petits Fermiers de Lansargues, Observatoire Aniane, Accrobranche, etc. ...

Etant à l'écoute des enfants, l'équipe pédagogique peut être amenée à changer de projet et d'animations en cours d'année.



ALSH SIVU : Alexis Poirier 06 70 49 33 37
alshsaintmartindelondres@lepassemuraille.org

SERVICE JEUNESSE

UNE NOUVELE SALLE DES JEUNES



En juillet dernier, les adolescents ont intégré leur nouvelle Salle, située au Mille Clubs (extension). L'ancien local (étage du bâtiment associatif) devenait trop petit et ne permettait pas d'agrandir la capacité d'accueil.

Ainsi, avant de partir en camps d'été, les jeunes ont participé à l'aménagement et la décoration de leur salle. Les parents et particuliers n'ont d'ailleurs pas hésité à donner spontanément du mobilier : bureau, canapé, étagère, table, ... Le Foyer/ESAT des Hautes Garrigues a également fait des heureux en offrant un billard français. Après avoir coupé, poncé, peint et donc redonné une seconde vie aux objets (90% de l'aménagement), les jeunes n'ont eu aucun mal à adopter cet espace.

Marquée de leur empreinte, cette nouvelle salle se veut plus que jamais comme un lieu de rencontres, d'échanges et de partages. Ceci est d'autant plus vrai qu'elle est située au cœur des complexes sportifs : dojo, stade, gymnase et courts de tennis. Ce sont ainsi de nouveaux jeunes qui s'invitent avant et après leur cours de sports.

Gageons que cette salle connaisse autant, sinon plus, de succès que l'ancienne dont se souviendront toujours les plus de 20 ans ...

ALSH ADOS

Les contrats passés depuis l'an 2000 avec la CAF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale nous ont permis de proposer de nombreuses activités pour nos jeunes saint martinois. Au-delà des objectifs voulus par nos projets pédagogiques, les actions de l'ALSH Ados s'inscrivent comme de véritables vecteurs de lien social.

Il nous importe de créer de l'évasion, du souvenir, des expériences, des rencontres, des cultures nouvelles, et ce, en joignant sourire et envie de revenir.

L'aventure était encore au rendez-vous cette année 2015.

Sport, culture et Patrimoine ont animé les petites et grandes vacances. Les jeunes se sont, par exemple, essayés à la trottinette de descente ; un exercice, non sans risque, qui leur a permis de traverser et d'apprécier le Parc Naturel du Haut Languedoc. Les Camps d'été leur proposaient également de découvrir la Lozère et l'Aveyron. En vélo, à pied, dans l'eau et dans les airs, les ados ont sincèrement "kiffé" les paysages dans lesquels ils évoluaient.

Merci aux jeunes et aux familles de contribuer à la qualité et au succès de ce Service Jeunesse.

"La joie des autres est une grande part de la nôtre" (Ernest Renan).



ALSH ADOS : Sébastien V.C. 04 67 55 87 10
cel.sml@hotmail.fr



OUVERTURE DE LA SALLE DES JEUNES :
(période scolaire)
les mardis et vendredis de 17h à 19h30
les mercredis de 14h à 18h

ASSOCIATIONS

JUDO JU JITSU CLUB SAINT MARTINOIS KALY



Le Judo Club de St Martin de Londres propose cette année au Dojo Municipal du « Mille Clubs » entièrement rénové, des cours de Judo Ju Jitsu à partir de 4 ans.

Venez essayer gratuitement un ou deux cours, avec prêt de kimono et matériel gratuit pour les arts martiaux.

Nos cours vous feront découvrir les multiples facettes de cet art martial : le Code moral (amitié, courage, sincérité, respect), les règles de vie, la pratique loisirs et la compétition.

Tous les Mercredis :

- 14h :** groupe des 8/12 ans
- 15h :** groupe des 4/7 ans
- 18h :** groupe des ado/adultes
- 19h :** cours de Chambara/Kali

Pour les plus petits dès 3 ans un éveil gymnique (BABY GYM) le mercredi à 16h (équilibre, latéralité, coordination, coopération, activité ludique).

Spécificité du club à St Martin de Londres : cours de Gym Taiso et Judo adaptés en partenariat avec l'ESAT de Saint Martin de Londres, tous les jeudis de 17h à 19h.

Pour les plus téméraires, tous les jeudis à 19h, une nouvelle discipline est lancée, basée sur 3 pratiques différentes, le Ju Jitsu (self défense), le Kali Philippin (double matraque) et le Chambara (escrime japonaise). Possibilité sur contact de venir essayer gratuitement ces disciplines.

06 08 24 71 78 & kaly.club.ganges@gmail.com

Agrément DDCS/CAF

Agrément Centre de Vacances juillet/août avec hébergement - Professeurs Diplômés d'état

L'ANIMATION SAINT MARTINOISE (L'ASM)

Dans le précédent numéro de l'Echo municipal, nous vous invitons à participer à la troisième édition du Festi'Val de Londres. Cette édition de la maturité, comme nous l'avions surnommée, a eu lieu le samedi 18 juillet dernier sous les meilleurs auspices. Soleil et public ont été au rendez-vous : entre 800 et 900 personnes ont participé avec joie et ferveur à cet événement estival, désormais incontournable, sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Ce fut un véritable succès et devant le bilan plus que satisfaisant et plus que positif de cette édition, nous envisageons de réitérer l'expérience l'an prochain. A l'année prochaine donc !



Si vous souhaitez devenir partenaire du festival, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles en charge de sa mise en place ou si vous pouvez éventuellement héberger des musiciens, merci de contacter le : 07 81 26 25 12 ou écrivez-nous à : festivaldelondres@gmail.com

D'autres manifestations ont animé cette fin d'année 2015 : Du théâtre le samedi 7 novembre : « Un Ch'ti à Marseille » : un employé de la Mairie de Lille est muté à la Mairie de Marseille. Tout y passe : le choc entre deux régions, deux cultures. Comment glaner au boulot sans se faire prendre ? Fous rires garantis !

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, le 13 novembre, nous vous convions à un spectacle-lecture intitulé « Les voix de la Grande Guerre ». Des archives de l'Hérault s'échappent les voix d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont vécu durant la Première Guerre mondiale. Des textes mis en voix et en image par les participants de l'atelier « Les archives donnent de la voix », proposé par "pierreles Archives départementales" de l'Hérault. Une soirée riche en émotions.

Le dimanche 6 décembre a eu lieu, au cœur du village, notre traditionnel marché de Noël.

Au programme : artisans, idées cadeaux, alimentation, animations musicales, maquillage, manège... châtaignes et vin chaud... et surtout la visite du Père Noël, jamais seul et toujours bien accompagné.

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur notre dernier rendez-vous de l'année : le Réveillon de la Saint-Sylvestre. Cette année, nous vous proposons une nouvelle formule : une soirée endiablée autour des années 80, un buffet concocté spécialement pour l'occasion et un espace arcade (jeux électroniques, babyfoot, flipper, ...) dédié aux enfants, mais pas uniquement...

Si vous souhaitez rejoindre la joyeuse équipe de l'Animation Saint-Martinoise et proposer des idées d'animations, de prestations, ... n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 07 81 26 25 12

et par mail à : animation.saintmartinoise@gmail.com



CULTURE

UNE BIBLIOTHEQUE D'AVENIR

Entre les Saint-martinois et les livres, c'est une vieille complicité. La bibliothèque municipale, au pied de l'église, a été inaugurée en novembre 2006. Mais beaucoup se rappellent qu'auparavant la bibliothèque du Foyer Rural a fonctionné soixante ans durant depuis la guerre, et que la dynamique Bibliothèque Pour Tous a œuvré une quinzaine d'années à partir de 1987.

Dans son superbe local, l'actuelle bibliothèque municipale connaît depuis 2006 un succès qui ne cesse de s'amplifier. Près de 900 cartes ont été délivrées ! Le nombre des livres -plus de 9000- augmente de 350 par an ! C'est dire que les nouveautés de l'édition ne manquent pas, achetées chaque mois grâce à la subvention municipale, et souvent à la demande des lecteurs.

Le catalogue complet est consultable sur le site internet du Foyer Rural : fr34380.free.fr

Cette réussite exemplaire, financée par la commune et soutenue par le Foyer Rural, repose incontestablement sur la douzaine de bénévoles compétents et dévoués qui assurent non seulement le service, mais aussi le conseil personnalisé

et l'ambiance conviviale. Il ne serait pas sage de toucher à ce fonctionnement efficace : les 200 « emprunteurs actifs » du début 2009 sont devenus près de 450, pour moitié jeunes et enfants.

Mais il ne serait pas sage non plus d'être imprévoyant. Ainsi, il faudra sans doute un jour revoir le tarif : c'est gratuit pour les mineurs, 10€ par an pour les adultes, quel que soit le village de résidence. Ou bien solliciter une participation des communes voisines, voire imaginer une synergie entre les bibliothèques proches.

Malgré un emplacement idéal, il est envisagé de déménager pour une bibliothèque accessible aux personnes à mobilité restreinte et permettre des mètres carrés supplémentaires impossibles à trouver sur place.

Depuis plusieurs années, il existe un projet qui définit les caractéristiques d'une bibliothèque municipale nouvelle, capable de répondre aux souhaits de nos concitoyens dans les prochaines années, capables de préserver ses qualités actuelles et de cultiver ses atouts dans des locaux fonctionnels, spacieux et accessibles à tous, prévus à l'emplacement du vieux bâtiment en tôle, voisin de la Cave viticole.

Horaires d'ouvertures (réduits en août) :

Lundi : 18H à 19H
Mercredi : 9H30 à 11H30 16H à 17H30
Samedi : 9H30 à 11H30

Pour en savoir plus sur la bibliothèque municipale, consultez La Garrigue n°128 (2012). Sur l'histoire des bibliothèques du village, voir La Garrigue n°132 (2014). Sur le profil de la future bibliothèque, voir le mémoire sur le devenir de la bibliothèque remis aux têtes de liste du scrutin de 2014.



QUOI DE NEUF ?!

INAUGURATION DU MILLE CLUBS

Le jeudi 22 octobre 2015 a eu lieu l'inauguration du Mille Clubs, totalement rénové et de sa nouvelle salle des jeunes attenante, en présence de nombreuses personnalités dont le député Frédéric ROIG, notre Conseiller Départemental Jacques RIGAUD et quelques Maires et élus du Grand Pic Saint Loup.

Si ce nouvel ensemble reste assez modeste en investissement par rapport aux chantiers actuels et à venir, il est par contre extrêmement cher au cœur des St Martinois.

En effet les locaux, sous le toit à quatre pentes de ce bâtiment que nous venons de rénover, ont été construits en 1970 par les habitants eux-mêmes.

Vous comprenez donc aisément qu'il nous était important d'en conserver l'aspect EXTÉRIEUR, au point que cette partie, qui comporte Dojo et Vestiaires, semble ne pas avoir été rénovée si l'on n'y prête pas attention.

Lors de cette inauguration, M. le Maire a remercié l'Architecte d'avoir parfaitement compris son souhait et d'avoir réalisé une extension attenante qui s'y intègre parfaitement. Dans celle-ci, une nouvelle salle, affectée en priorité à nos



jeunes adolescents, est située au centre d'un complexe sportif leur permettant de pratiquer sur place de nombreuses activités.

Toutes les personnes présentes à cette inauguration ont fort apprécié ce bel ensemble.

MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET :

www.saint-martin-de-londres.fr



Ce nouveau site s'adresse en priorité aux habitants de Saint Martin de Londres.

Intuitif et ergonomique, il vous propose une meilleure connaissance de la commune, de ses services et plus généralement du territoire (Communauté des Communes du Grand Pic Saint Loup).

Vous pourrez y obtenir des documents en ligne pour l'état civil et l'urbanisme, notamment.

Les Saint Martinois ainsi que les touristes retrouveront toute l'actualité du village (festivités, marchés, etc.). L'importante vie associative est également mise en évidence dans la rubrique Loisirs (avec les manifestations).

D'autres services, tels que le Cadre de Vie, la Solidarité et l'Enfance/Jeunesse, vous renseigneront selon vos besoins. Bonne visite à tous !

NOUVEAUX HABITANTS/ARRIVANTS

Une réception pour accueillir les nouveaux habitants de Saint Martin de Londres est prévue le 26 février 2016. Afin de l'organiser au mieux, les familles nouvellement installées sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie. Merci de téléphoner au 04 67 55 00 10.

COMMUNAUTE DES COMMUNES

DECHETS RECYCLABLES : LES BACS INDIVIDUELS ARRIVENT !

Suite à plusieurs réunions avec les responsables de la communauté de communes, s'occupant de la gestion des déchets, il a été convenu une réorganisation de la collecte des déchets recyclables sur la commune de Saint Martin de Londres.

En effet, afin d'optimiser le tri et d'augmenter le volume de déchets recyclés (et passer ainsi de 15kg/hab/an actuellement à 45kg/hab/an), des bacs jaunes individuels pour les emballages recyclables ont été distribués aux habitants de la commune, entre le 8 et le 11 décembre 2015.

Ces bacs sont destinés à tous vos emballages hormis le verre et le papier.

Certains quartiers ont fait l'objet d'une étude au cas par cas en fonction des contraintes de collecte, c'est le cas du centre ancien du village, de Frouzet, ainsi que du lotissement "La Prairie" qui seront équipés de conteneurs collectifs recyclables.

La collecte sera assurée de façon hebdomadaire par la communauté de communes dès le jeudi 7 janvier 2016. Afin de ne pas manquer le ramassage, pensez à sortir vos bacs de recyclage la veille, le mercredi soir. Merci de ce geste pour la planète.



SCHEMA GLOBAL DES DEPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

Dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCoT), la communauté de communes a consulté et travaillé avec les 36 communes sur une organisation des déplacements à l'intérieur du territoire mais aussi vers la métropole.

Dès 2016, le Schéma Global des Déplacements entrera dans sa phase opérationnelle : les actions définies dans le document seront mises en œuvre progressivement par la Communauté de communes et ses communes membres, avec l'appui des partenaires. Il s'agit de concevoir une mobilité durable, privilégiant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, le partage (covoiturage, autoparc...), le transport collectif...

Des actions pour le quotidien ont été définies :

- Action 1 - Porter et faire vivre le schéma global des déplacements
- Action 2 - Intégrer la démarche du label Ecomobilité de l'ADEME, pour être relais auprès des communes
- Action 3 - Communiquer sur la mobilité durable ou « comment se déplacer autrement qu'en autosoliste »
- Action 4 - Promouvoir le télétravail
- Action 5 - Développer les réseaux modes doux intra-communaux
- Action 6 - Promouvoir la mobilité scolaire
- Action 7 - Aménager les liaisons modes doux intercommunales pertinentes pour les déplacements utilitaires
- Action 8 - Promouvoir le développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)
- Actions 9 et 10 - Optimiser la desserte des lignes Hérault Transport et Réseaux TAM
- Action 11 - Expérimenter un service de Transport à la Demande (TàD) pour le bassin de vie de Saint-Mathieu-de-Trévières
- Actions 12, 13 et 14 - Animer le covoiturage, promouvoir une seule plateforme de covoiturage, créer un maillage d'aires de covoiturage
- Action 15 - Expérimenter le stop amélioré « Rézopouce ».



Pour en savoir plus :
SCoT Pic Saint-Loup - Haute Vallée de l'Hérault
www.scot-picsaintloup.fr

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
Tél : 04 67 55 17 00 - www.cc-grandpicsaintloup.fr

BANQUE ALIMENTAIRE & C.C.A.S.

UN NOUVEAU LOCAL

Judi 5 novembre 2015, un nouveau siège pour la Banque Alimentaire du Département a été inauguré en grande pompe en présence de Mr Yves Bourgue, président de l'Association, de nombreuses instances dirigeantes ainsi qu'un grand nombre de bénévoles dont une délégation de St Martin de Londres.

C'est donc un nouvel entrepôt de 1200 m², situé dans la zone de fret de Fréjorgues, que le président du Directoire de la Société PONOMA, M. Philippe Barbier, a mis gracieusement à la disposition de la Banque Alimentaire de l'Hérault en fonction d'une convention de partenariat finalisée en septembre dernier avec la Fédération Nationale des Banques Alimentaires.

Jusqu'à présent, le local de l'Association était situé au CRES mais le loyer trop élevé laissait présager de grosses difficultés à venir.

Ce nouveau local gratuit, prêté par la société PONOMA, permet ainsi d'envisager plus sereinement le fonctionnement de la BA de l'Hérault ainsi que son développement. Rappelons que la structure de la BA sert 36000 bénéficiaires à travers 123 CCAS et Associations.

Saluons donc tous nos bénévoles, et particulièrement l'équipe très dynamique de St Martin, qui œuvrent avec sérieux, constance et dévouement à cette noble cause !



COLLECTE ALIMENTAIRE DE NOVEMBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a soutenu pour la troisième année consécutive l'action d'aide alimentaire programmée par la Banque Alimentaire de l'Hérault les 27 et 28 Novembre 2015.

La collecte effectuée dans les épiceries de la commune par les bénévoles s'est avérée très fructueuse, **524,5 kg** de denrées diverses ont été récoltés. Ces dons sont nettement supérieurs à ceux de 2014, contrairement à ceux de la moyenne départementale et nationale.

Cette action de solidarité communale met à l'honneur la générosité des Saint-Martinois. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement au nom des bénéficiaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui dispose d'une personnalité juridique distincte. Son Président est le Maire.

Chaque commune est tenue de créer un CCAS.

La Commune, en partenariat avec la banque alimentaire, assure la distribution de denrées alimentaires aux personnes en précarité. Le but étant de retrouver des conditions d'existence respectueuses et leur autonomie.

Tous les mercredis, une équipe de bénévoles, œuvrant pour le CCAS, assure donc la distribution de colis alimentaires.

Pour bénéficier de cette aide, soumise à conditions de ressources, un dossier est à retirer à l'accueil de la Mairie. Soyez assurés que toute la discrétion nécessaire sera apportée à l'étude de votre dossier et à la prise en charge de vos difficultés.



SECOURS CATHOLIQUE

Une équipe du Secours Catholique est présente à Saint Martin de Londres, pour accueillir, écouter et aider les personnes en difficulté,

Les permanences d'accueil se tiennent le jeudi de 14h à 17h. Une boutique solidaire est ouverte à tous aux mêmes horaires. Enfin une braderie a lieu le dernier samedi du

mois de 9h30 à 12h30.

Nous acceptons tous les dons (vaisselle, linge, livres, jouets, bibelots etc...). Les sommes récoltées sont reversées sous forme d'aides aux plus démunis.

Nous vous attendons nombreux au local situé 7, plan de Claustre à Saint Martin.

Contact : 04 67 55 61 21 ou sc.stmartin34@orange.fr

ACTION EMPLOI SERVICE

Cette Association, de « loi 1901 » à but non lucratif, s'occupe de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Elle leur met à disposition, à titre onéreux, auprès de collectivités territoriales, d'associations, d'entreprises et de particuliers. Avec ces derniers, elle entre dans le cadre du service à la personne : elle peut leur faire bénéficier, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt de 50% des sommes engagées. Elle intervient dans de nombreux domaines (ménage, repassage, manutention, bricolage, jardinage, déménagement, rangement du bois...) et vient en complément de vos prestataires habituels. Avec les entreprises, les associations, elle peut pallier un surcroît temporaire d'activité, ou un remplacement de personnel en vacances ou en maladie.

Pour tous, les démarches administratives sont simplifiées : plus de déclaration d'embauche, plus de contrat de travail ou de bulletin de salaire... elle se charge de tout !

Une permanence est ouverte tous les lundis de 10h à 12h au 3 lotissement le Pérou à St Martin, ou sur rendez-vous ; pensez-y ! En faisant appel à Action Emploi Services, vous contribuez à la dynamique sociale et économique de votre canton.

ACTION EMPLOI SERVICES : 3 bis Place Fabre d'Olivet 34190 GANGES / Tel : 04 67 73 46 44 / aes.ganges@gmail.com / www.aes-ganges.fr

INCIVILITE & HYGIENE DE RUE

DEJECTION CANINE

A l'Aube de cette nouvelle Année 2016, je souhaiterais sensibiliser, à nouveau, les heureux maîtres accompagnés d'un chien !

Le problème est posé : faut-il éduquer le chien ou son maître ?

En effet, lorsque vous empruntez notamment le Chemin de la Prairie, il est consternant de voir, sur ses larges trottoirs qui desservent l'arrêt de bus, le parking de la Pharmacie et du pôle médical, des excréments de chien qui "fleurissent" ça et là, en plein milieu. Je pourrais penser que c'est occasionnel, que le chien a eu un besoin urgent, mais NON c'est au quotidien que je constate ce genre de désagrément qui peut de plus s'avérer dangereux.

Je fais donc appel au civisme de mes compatriotes qui empruntent habituellement ce trajet pour promener leur chien (ils se reconnaîtront) de les diriger et leur apprendre le caniveau dans un premier temps, puis ensuite d'utiliser les sacs prévus à cet usage en libre-service aux « toutounettes » pour ramasser les déjections.

D'avance, je les en remercie. Une Saint-Martinoise.

OYE ! OYE !

Saint Martinoise, Saint Martinois, le ciel gris sème en nos cœurs une morosité tenace dans une ambiance nationale

identique. Mais je me réjouis de vivre, d'apprécier toutes les innombrables rencontres sur le domaine de Londres, Saint Martin, Mas et Notre Dame.

Rues pavées magnifiques, bâties en tout genre atypiques de la région faites de pierres blanches et vieilles par le climat du pays.

A proximité de sites naturels où la beauté n'est pas sans reste (Ravin des Arcs, Pic Saint Loup, maquis, garrigues, grottes, anfractuosités calcaires surprenantes, crête de la sellette au panorama envieux à bien d'autres).

Au printemps, la morille se fait discrète au beau milieu des asperges, poireaux et salades sauvages en tout genre. En été, les champignons ne poussent que très rarement en raison de la chaleur écrasante et du manque d'humidité.

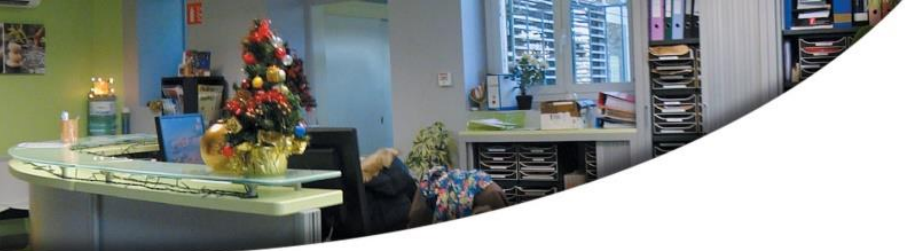
A l'automne, dans sa robe enflammée, la girofle foisonne en garrigue.

Et là, en cette fin d'automne, de nouvelles champignonnières s'installent sur les trottoirs de Saint Martin.

Oui ! Oui ! D'un nouveau genre, duveteuses, soyeuses, douces au regard.

Il suffit de peu d'imagination pour comprendre d'où provient cette nouvelle apparition mycologique : les excréments canins !

Merci de penser à nos semelles et à l'hygiène urbaine.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
de 8h00 à 12h00
Lundi, Mercredi et Vendredi de 16h00 à 18h00
Contact : 04 67 55 00 10
mairie.saintmartindelondres@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Les Mardis dès 16h

DEMANDE DE PASSEPORT (sur rendez-vous)

Lundi de : 16h00 à 17h30
Mercredi de : 8h30 à 11h30
Uniquement pour les mineurs :
Mercredi de : 16h00 à 17h30

RETRAIT DU PASSEPORT (sans rendez-vous)

du Lundi au Vendredi de : 8h30 à 11h30
Lundi, Mercredi et Vendredi de :
16h00 à 17h30

NUMÉROS UTILES :

SIVU : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
ALSH primaire : 06 70 49 33 37
ALSH ados : 04 67 55 87 10
CCGPSL (com. com.) : 04 67 55 17 00
RISE : 04 67 55 87 26
MLI : 04 67 55 17 80
RAM : 04 67 42 96 99
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile
(SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
SAUR : 04 67 66 52 41
Perception des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (cor. M. Pratlong) : 06 74 17 33 31

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de 09h15 à 11h 30

PERMANENCE DE L'ADJOINT À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI.
Avant d'engager des travaux, nous vous
conseillons vivement de vous rapprocher du
service Urbanisme qui vous donnera toutes
les informations nécessaires à la réalisation
de votre projet.

A NOTER :

DÉCLARATION PRÉALABLE :
pour tout projet de rénovation du bâtiment
(volets, façades, clôtures, ...) et construction
inférieure ou égale à 20m² de surface de
plancher (abri de jardin, véranda, extension,
piscine, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE :
pour tout projet de construction nouvelle ou
extension du bâtiment supérieure à 20m² de
surface de plancher.

LOCATION DE SALLES

Trois lieux à disposition :
la Salle du Stade, le Gymnase et la Salle
des Rencontres.
Toute demande de location de salles doit
être déposée "impérativement" 10 jours
avant la manifestation auprès du secrétariat
de la Mairie.

INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE

Toute demande d'action doit être enregistrée
sur une fiche de demande d'intervention au-
près du secrétariat de votre Mairie.

PILE, C'EST COLLECTÉ, ... FACE C'EST RECYCLÉ !

Une borne de collecte de piles
et de petites batteries est mise à
votre disposition à l'accueil de
la Mairie.

Ensemble, ayons le bon réflexe !

